

### Quelles sont les rôles et missions du Conseil Scientifique ?

Le Conseil, animé par le coordonnateur médical de Qual'Va, en étroite collaboration avec le coordonnateur non médical, propose la politique scientifique de l'association. Il a pouvoir de proposition auprès du Conseil d'Administration.

Le Conseil Scientifique est nécessairement consulté par le Conseil d'Administration sur :

- Le contenu du programme d'actions,
- Le développement d'expertises spécifiques,
- La pertinence des partenariats stratégiques.

Le Conseil Scientifique est aussi sollicité par les pilotes des groupes de travail pour la relecture des livrables et outils que ces derniers pourraient être amenés à produire ou élaborer.

Enfin, le Conseil Scientifique en lien avec l'équipe opérationnelle de Qual'Va, élabore le programme des rencontres de Qual'Va (Journées régionales et Cafés Rencontres).

Le Conseil Scientifique se réunit à périodicité définie, a minima 2 fois par an, en présentiel dans les locaux de Qual'Va et/ou à distance (visioconférence, conférence téléphonique). Il utilise par ailleurs la plateforme collaborative de Qual'Va pour ses travaux. Il peut, à titre exceptionnel, être sollicité à la demande du Conseil d'Administration ou du Coordonnateur médical afin d'apporter une réponse à une question particulière nécessitant une expertise scientifique.

### Qui peut être membre du Conseil Scientifique ?

Le Conseil Scientifique se compose des membres de l'unité de coordination, d'ambassadeurs, de personnes ressources, de représentants des usagers, de professionnels d'écoles de formations professionnelles ainsi que de professionnels d'établissements, de structures, de pôles de santé adhérents, experts dans les domaines de la Qualité et de la Gestion des Risques ou l'organisation des soins tant dans le secteur sanitaire ou le secteur médico-social. Un ou plusieurs représentants des usagers sont membres du conseil scientifique.

Sont privilégiés les professionnels de la région Normandie. Mais le conseil scientifique n'interdit pas la participation de ressources extérieures à la région Normandie pour mener à bien ses travaux.

Sont invités aux réunions du Conseil Scientifique, les représentants des réseaux régionaux de santé et structures régionales d'appui (CPIAS<sup>1</sup>, OMEDIT<sup>2</sup>, Réseau Douleur, ...), un représentant de l'union régionale des professionnels de santé libéraux et des organismes de formation lorsque les thématiques abordées les concernent.

### Comment devenir membre du Conseil Scientifique ?

La démarche est volontaire. La proposition de candidature peut provenir sur sollicitation de l'équipe opérationnelle de Qual'Va ou de son Conseil d'Administration. La candidature peut aussi provenir directement de la part d'un professionnel de santé ou d'un établissement ou d'une structure de santé de la région.

<sup>1</sup> Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins

<sup>2</sup> Observatoire du Médicament, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique

Un dossier de candidature, constitué d'une demande formalisée (lettre de motivation, CV, principaux titres et travaux) ainsi que d'une déclaration d'intérêts est à renseigner et à renvoyer à Qual'Va : [contact@qualva.org](mailto:contact@qualva.org)

Le Conseil d'Administration nomme les membres du Conseil Scientifique pour 3 ans renouvelables.

Le Conseil Scientifique est constitué au maximum de 20 membres.

Les modalités de candidature et de sélection des membres du Conseil Scientifique sont définies par le Conseil Scientifique. Un dossier de candidature pour chaque membre est ainsi présenté au Conseil d'Administration et soutenu par le Conseil Scientifique (Principe de cooptation).

**Ce questionnaire est à remplir et à nous retourner avec :**

- ☞ Une lettre de motivation
- ☞ Un Curriculum vitae indiquant vos principaux titres et travaux
- ☞ Votre déclaration d'intérêts (annexe)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

**Fonction :**

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Directeur / Directeur adjoint              | <input type="checkbox"/> Paramédicaux (précisez métier) :<br>_____ |
| <input type="checkbox"/> Directeur de Soins                         |  |
| <input type="checkbox"/> Médecin (précisez spécialité) :<br>_____   | <input type="checkbox"/> Qualiticien                               |
| <input type="checkbox"/> Pharmacien                                 | <input type="checkbox"/> Gestionnaire de Risques                   |
| <input type="checkbox"/> Cadre de Santé /Responsable Unité de soins | <input type="checkbox"/> Représentant des usagers                  |
| <input type="checkbox"/> Infirmier Coordinateur                     | <input type="checkbox"/> Autre : _____                             |

**Secteur d'activité (plusieurs réponses possibles) :**

Médico-social

- EHPAD
- Handicap

Sanitaire

- MCO
- Santé Mentale
- HAD
- SSR
- SLD

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Nom de la structure : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fait le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

A : \_\_\_\_\_

Signature

## Annexe

### **DECLARATION D'INTERETS**

**Déclarer ses liens d'intérêts : Un conflit d'intérêts** naît d'une situation dans laquelle les liens d'intérêts d'une personne sont susceptibles de mettre en cause son impartialité ou son indépendance dans l'exercice de la mission qui lui est confiée.

La notion de **lien d'intérêts** recouvre les intérêts ou les activités, passés ou présents, d'ordre patrimonial, professionnel ou familial, de la personne en relation avec l'objet de la mission qui lui est confiée.

L'intérêt peut être matériel ou moral ; direct ou par personne interposée ; ancien ou futur.

*Un conflit d'intérêts existe donc lorsque le jugement, les décisions ou les interventions d'un professionnel sur un sujet d'intérêt principal risquent d'être modifiés par un intérêt secondaire. Par exemple, si l'intérêt primaire du professionnel est la diffusion d'une information validée scientifiquement et de qualité sur un produit de santé, le fait d'avoir perçu une rémunération ou un avantage en nature de la part du fabricant ou du vendeur de ce produit constitue un intérêt secondaire qui peut altérer la diffusion de l'information.*

La déclaration d'intérêts qui vous est demandée est valable pour une année à compter de la date de sa signature. Cette déclaration se fait sur l'honneur.

L'objectif de cette déclaration est d'exposer l'existence de liens qui pourraient, le cas échéant, influencer d'une façon ou d'une autre votre participation.

Si vous avez des doutes sur les conflits d'intérêts que vous voulez déclarer, ou si vous estimez que des situations autres que celles définies précédemment (convictions philosophiques, politiques ou religieuses, amitié ou antipathie avec une personne dont les intérêts pourraient être affectés par votre intervention, etc...) pourraient être interprétées comme des conflits d'intérêts, et que vous souhaitez les déclarer, nous vous invitons à vous rapprocher de l'unité de coordination de Qual'Va.

**Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, nous vous proposons de remplir le document suivant afin de nous informer de tout « intérêt » éventuel. Cette déclaration engage la responsabilité du déclarant qui doit s'assurer qu'elle est sincère, à jour et exhaustive.**

Je soussigné(e) (Prénom) (Nom), (Profession) : -----

Intervenant au sein de Qual'Va, au titre de :

**Membre du Conseil Scientifique**

Déclare avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer les intérêts éventuels et leur nature et être donc en mesure de déclarer sur les cinq dernières années :

**1) Activité principale :**

<b>Activité</b>	<b>Exercice</b> <i>(libéral, salarié, autre...)</i>	<b>Lieu d'exercice</b>	<b>Début</b> <i>(Mois/année)</i>	<b>Fin</b> <i>(Mois/année)</i>

**2) Activités à titre secondaire :**

*(Participation à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence de l'organisme ou de l'instance collégiale objet de la déclaration, travaux ou études scientifiques, consultant, articles, congrès...)*

<b>Structure ou organisme</b>	<b>Fonction ou activité</b>	<b>Rémunération</b> <b>(oui/non)</b>	<b>Début</b> <i>(Mois/année)</i>	<b>Fin</b> <i>(Mois/année)</i>

**3) Activités qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration**

<b>Structure et activité bénéficiant du financement</b>	<b>Organisme à but lucratif financeur</b>	<b>Début</b> <i>(Mois/année)</i>	<b>Fin</b> <i>(Mois/année)</i>

**4) Autres liens d'intérêts que le déclarant choisit de faire connaître :**

<b>Élément ou fait concerné</b>	<b>Commentaire</b>	<b>Début</b> <i>(Mois/année)</i>	<b>Fin</b> <i>(Mois/année)</i>

**Je n'ai aucun lien d'intérêt à déclarer.**

Fait à :

Le :

Signature :